

LA CAISSE D'ECONOMIE
DE
NOTRE-DAME DE QUEBEC.

(Act 34 Vict. Ch. 7.)

SEPTIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES.

Québec, 17 juin 1878.

L'assemblée est présidée par Olivier Robitaille, Ecr.,
M. D., et F. R. A. Vézina Ecr., agit comme Secrétaire.

Le Président lit l'avis public convoquant l'assemblée,
en vertu de la Charte.

On procède à la nomination de deux scrutateurs pour
l'élection des Directeurs, et Joseph Hamel, Ecr., et le
Secrétaire sont nommés.

M. le Président fait ensuite lecture du rapport sui-
vant :